

Formation Accueil, accompagnement et éducation de jeunes enfants en situation de handicap en milieu ordinaire

Bulletin d'inscription

1. Informations générales

ETAT CIVIL DU STAGIAIRE :

☐ Mme ☐ M.

Nom : Prénom :

Nom de Naissance :

N° de Sécurité Sociale :

Date de Naissance : Lieu de naissance :

Département de Naissance Nationalité :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Adresse mail :

Statut actuel du stagiaire : ☐ étudiant ☐ Salarié ☐ demandeur d'emploi ☐ Autre :

PRISE EN CHARGE FINANCIERE :

Cette formation sera financée par :

☐ VOUS-MEME _____ Montant pris en charge : €

☐ VOTRE EMPLOYEUR _____ Montant pris en charge : €

Nom et fonction de la personne à contacter :

Adresse complète si différente de celle-ci-dessus :

.....

Tél : Fax :

Email :

☐ AUTRE(S) FINANCEMENT(S) _____ Montant pris en charge : €

Organisme :

Adresse complète :

Nom et fonction de la personne à contacter :

Adresse complète:

.....

Tél : Fax :

Email :

EMPLOYEUR (lieu de travail) :

Nom de l'organisme, de la société :

Nom et fonction du responsable:

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Poste occupé par le stagiaire :

Type de contrat : ☐ CDI ☐ CDD ☐ Autre (préciser) :

ORGANISME GESTIONNAIRE OU EMPLOYEUR (si différent du lieu de travail)

Raison sociale :

Secteur : ☐ privé ☐ public

Nom et fonction du responsable:

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

2. Liste des éléments nécessaires à la constitution de votre dossier d'inscription :

- Le bulletin d'inscription **signé et daté**
- Un curriculum vitae présenté de façon détaillée
- Une lettre de motivation
- Les pièces justificatives relatives aux diplômes et à votre expérience professionnelle
- Une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité – passeport – carte de séjour)
- Une photo d'identité
- Une attestation d'assurance « Responsabilité Civile »
- Un chèque de 20 € relatif à l'étude du dossier
- Deux enveloppes timbrées

Le règlement intérieur applicable aux stagiaires et aux apprentis est consultable sur notre site internet, via le QR CODE ou le lien ci-dessous :



<https://www.institut-iris.fr/wp-content/uploads/2023/05/reglement-interieur-IRIS-OF-CFA-version-2023-V2.pdf>

3. Mention handicap :

De manière à individualiser votre formation et à aménager votre poste de formation si nécessaire, nous vous demandons de bien vouloir répondre à la question suivante :

- Avez-vous un handicap reconnu par la CDAPH (RQTH) ? oui ☐ non ☐
- **Si oui**, quels sont les aménagements dont vous auriez besoin :

.....

.....

.....

.....

Nous vous remercions de **nous transmettre le(s) document(s) justificatif(s) faisant apparaître les aménagements** dont vous auriez besoin durant la formation.

4. Données personnelles :

Les données personnelles recueillies par l'IRIS et l'IRIS CFA sont destinées à la gestion administrative des stagiaires / apprentis et à la fourniture de statistiques. Les stagiaires / apprentis disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données qui les concernent conformément à la loi « Informatique et liberté » du 6 Janvier 1978 et au nouveau Règlement Général pour la Protection des Données. Pour l'exercer, ils peuvent s'adresser par courrier postal à IRIS 6 Bis, Rue Denis Papin 92600 Asnières-sur-Seine ou par courriel : dpo@institut-iris.fr

5. Accord du candidat

Conditions : La feuille d'inscription confirme le bénéficiaire dans son engagement à vouloir participer à la formation Accueil, accompagnement et éducation de jeunes enfants en situation de handicap en milieu ordinaire auprès du Centre de Formation IRIS. Elle informe les signataires des éléments nécessaires à la constitution du dossier administratif du futur stagiaire, qui une fois rassemblés, reçus et vérifiés par Iris, permettront au dit centre, de convoquer le stagiaire aux épreuves de sélection selon la réglementation en vigueur, le cas échéant. De plus, ces éléments permettent également de faire parvenir au financeur de la formation la convention de financement. Toute entrée en formation ne peut être faite sans avoir réussi à l'épreuve de sélection, le cas échéant sans avoir un dossier administratif complet et sans avoir retourné la convention de financement dûment signé par un tiers financeur : Employeur, OPCO, France Travail, etc ou à défaut par le stagiaire lui-même auquel sera joint un chèque d'acompte tel que précisé dans la dite convention.

A: **le.**

Nom et prénom du candidat :

Signature du candidat (précédé de la mention « *lu et approuvé* »)